



VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à St ETIENNE SUR REYSSOUZE le Vendredi 21 Juin 2024 à 18 H 30, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Mercredi 22 Mai 2024 inclus.



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 26 Avril au 28 Avril 2024 est assurée par :

M. Joël MALIN au 06.32.42.03.42

INFORMATIONS IMPORTANTES A RESPECTER



Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire **UNIQUEMENT** sur la boîte mail : district@ain.fff.fr

Rappel concernant la FMI (Article 33 : Feuille de match)

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE.

Elle doit être transmise le Dimanche soir impérativement (merci de bien vérifier que la transmission a bien été effectuée).

Prévoir une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette.

Toutes feuilles de match (FMI ou papier) doivent être transmises ou envoyées au secrétariat du District pour le Lundi matin 9 H 00.

Coordonnées des arbitres

Elles sont consultables sur le site du District (Documents → Arbitrage)

Coordonnées des délégués

Elles sont consultables sur le site du District (Documents → Documents divers)

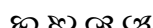
COMITE DE DIRECTION

Comité de Direction du 8 Avril 2024

Présents : BENOIT Pierre, BERNARD Alain, CHENE Patrick (départ à 18 H 45), CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, TOUZANI Hamid et VIOLLET Sonia.

Assistent : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF) et TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : AMPRINO Jean Jacques, BENOIT Pierre, BOSSET Régis et JARJAVAL Romain.



Approbation du compte rendu du comité de direction du 11 Mars 2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point sur les licences

A ce jour, le District de l'Ain compte 21 638 licenciés.

Retour sur la Journée Nationale des Bénévoles 2024

Cette opération a eu lieu les samedi 23 et dimanche 24 mars 2024.

Les 8 bénévoles ont apprécié ces 2 journées malgré la défaite de l'équipe de France.

Très bonne organisation de la L.F.A.

Point sur les manifestations de fin de saison

13 avril 2024 : plateau féminin à Attignat

13 avril 2024 : Ain Défis Foot U11 à Bourg en Bresse (Stade Verchère)

8 clubs inscrits seulement.

16 mai 2024 : sport adapté à St Martin du Mont

25 mai 2024 : J.D.F.F. à Montmerle sur Saône sur le thème des Jeux Olympiques

1^{er} juin 2024 : finales des coupes de l'Ain à St Maurice de Beynost

8 juin 2024 : plateau départemental U7 à Izernore

14 clubs d'inscrits à ce jour représentant 31 équipes.

16 juin 2024 : challenge U11 à Péronnas

7 cantons d'inscrits à ce jour représentant 11 équipes.

Quelques problèmes d'organisation.

21 juin 2024 : AG à St Etienne sur Reyssouze à 18 H 30

L'équipe de France jouant ce jour là à 21 heures, le match sera diffusé.

23 juin 2024 : tournoi Lémanique à Beaumont (Haute Savoie)

27 juin 2024 : sport adapté à St Denis en Bugey

Communication interne des clubs

Le Comité de Direction constate depuis plusieurs mois le manque de communication au sein des clubs et ce malgré des informations publiées sur le site internet du District, l'envoi de mails, etc.

De ce fait, dès la saison prochaine, une fiche de renseignements sera mise en place afin d'avoir les coordonnées des éducateurs de chaque catégorie.

Toute fiche non retournée verra le club amendé.

Coupes de l'Ain

Tirage des coupes

Le tirage des ¼ de finale aura lieu le mercredi 10 avril 2024 à 19 heures à Europe Garage à Bourg en Bresse (124 avenue Amédée Mercier).

Les clubs qualifiés en Coupes Emile Faivre, des Groupements, féminines et vétérans ont été invités.

Les dotations seront remises uniquement aux clubs qualifiés en Coupes Emile Faivre et des Groupements.

Un match de Coupe des Groupements aura lieu le mercredi soir 10 avril 2024. Le club vainqueur devra venir au District récupérer son jeu de maillots.

Attention !

Les clubs auront l'obligation de jouer avec les jeux de maillots qui leur seront offerts. Les arbitres devront le vérifier.

Appellation des Coupes des Groupements et des Féminines

Ces coupes s'appelleront désormais :

- Coupe des Groupements : Coupe René TREMBLAY
- Coupe des Féminines : Coupe Peggy PROVOST

La famille TREMBLAY et Mme PROVOST seront invitées aux finales afin de remettre les trophées aux vainqueurs.

Assemblée générale

Elle aura lieu le vendredi 21 juin 2024 à 18 H 30 à St Etienne sur Reyssouze.

Tous les votes se feront avec des télécommandes.

Il n'y aura pas de pause.

Les praticables seront prêtés par la commune de St Jean sur Reyssouze.

Problème de connexion pour la diffusion du match Pays Bas x France. Un devis est demandé à un professionnel.

L'apéritif sera servi à l'extérieur. En cas de mauvais temps, des chapiteaux seront installés.

Des mange-debout seront loués à une entreprise de Feillens (en attente du devis), le buffet sera préparé par un traiteur.

Suite à l'AG de Dortan ou des clubs avaient réservé des repas mais étaient partis sans être restés au buffet, le Comité de Direction décide que tout repas commandé et non pris sera facturé au club.

Des bracelets seront commandés et donnés aux clubs ayant réservé des repas.

Vœux

La Commission Technique et la Commission Sportive présentent leurs modifications de règlements.

Modification des catégories (U15 – U17 et U20) pour la Commission Technique et la composition des poules pour les D4 et D5 pour la Commission Sportive.

L'ensemble des modifications sera étudié lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Statut de l'arbitrage

Le règlement diffusé sur le site sera complété.

Remplacement de Mme Myriam DEBOURG

Mme DEBOURG Myriam fera valoir ses droits à la retraite au 30 juin 2024.

Suite à annonce de recrutement, 7 candidatures reçues dont 4 ont été retenues.

A l'issue des entretiens, 2 personnes ont été sélectionnées. Suite à un désistement, c'est Mme MALIN VALENCIN Emilie qui a été retenue.

A noter que M. MALIN Joël n'a pas participé à l'entretien de Mme MALIN VALENCIN ni aux délibérations.

Sollicitations pour applications diverses

Réception d'un grand nombre de mails concernant des applications diverses et variées.

Aucune suite ne sera donnée à ces sollicitations.

Infos du Président

- évolution de la messagerie Zimbra avec un changement de l'hébergeur : Google (gmail).
- création d'une Commission de l'Engagement au niveau fédéral. Ce plan d'actions sociétales s'articule autour de trois axes prioritaires : lutter contre toutes les violences et discriminations, renforcer la dimension éducative et inclusive du football, et créer les conditions d'un développement durable du football. M. Pascal PARENT en est le président.
- négociation en cours entre la FFF et le Stade de France.
- négociation en cours avec un équipementier. Contrat avec Nike jusqu'en 2026.
- départ de Mme GARION Maëlys, cheffe de Projet CRTIS, pour la fédération.
- lancé le mois dernier auprès d'une première vague de clubs (notamment les clubs en infraction au statut de l'arbitrage), le VOR® a déjà été adopté par plus de 70 clubs. Les clubs de notre district inscrits au 8/04/2024 sont : AS Colomieu, AS Misérieux Trévoux, FC Bresse Nord, ESB Marboz, F.Bourg en Bresse Péronnas 01, CS Lagnieu, Bresse Foot 01, Ain Sud, ESR St Martin du Mont.
- mise en place d'un groupe de travail au sein de la FFF concernant l'utilisation de go-pro par les arbitres lors des matchs sensibles. Le District de la Loire utilise déjà ce dispositif.
- les représentants des districts aux AG de ligue seront dorénavant élus pour 4 ans.
- proposition de modification des règlements par la commission régionale du statut de l'arbitrage (2 jeunes arbitres pendant 2 saisons compteront pour 1 arbitre).

Tour des commissions

Sportive (Jacques CONTET)

4 forfaits généraux en U18 à la fin des matchs aller.

Rendez vous avec le club d'Ain Sud la semaine prochaine afin d'organiser les finales des Coupes.

Féminines (Vincent JACUZZI)

4 forfaits généraux en U18F.

Il a rempli une mission de délégué le 22/03/2024 lors du match seniors féminin Foot 3 Rivières / Thoissey. Très bon arbitrage de M. GALLIOT Loïc.

Dotation pour la JDFF : en partenariat avec la Sté Toshiba, des gourdes seront offertes à toutes les participantes.

Foot Animation (Patrick CHENE)

Finale départementale du Festival U13 Pitch ce samedi 6 avril 2024 à Lagnieu.

Remerciements au club de Lagnieu pour son accueil.

Désignation de jeunes arbitres appréciée mais quelques un manquaient de maturité.

Climat autour des terrains plutôt paisible dû notamment à la configuration du terrain.

L'organisation interne sera revue pour les éditions à venir.

Félicitations aux équipes d'Ain Sud (garçons) et de Lagnieu (filles) qui représenteront le District de l'Ain le 4 mai prochain à Feurs pour les finales régionales.

Labels (Patrick CHENE)

Les Labels seront traités lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Futnet (Jean Marie BRESSOUX)

3 équipes de notre District sont qualifiées à la finale régionale qui aura lieu ce samedi 13 avril à St Vallier.

Le Comité de Direction étudie une demande d'aide financière. Des informations à ce sujet seront demandées auprès de la LAuRAFoot.

Règlements (Maurice DELIANCE)

Beaucoup de forfaits ce week end.

Quelques réserves sur des matchs de D5.

Manifestations (Philippe NAEGELLEN)

Préparation de la fin de saison.

Maillots des Coupes de l'Ain réceptionnés.

Délégations (Patrick PITARD)

Une candidature reçue. Formation et désignation dès la saison prochaine.

Des délégués sont désignés les samedis alors que les clubs déclarent forfait.

Grande difficulté pour désigner des délégués le dimanche matin. A revoir pour la saison prochaine ou bien désigner les membres du Comité de Direction afin de pallier le manque de délégués.

Appel (Jacques MAIRE)

2 dossiers en cours avec audition le 18 avril prochain.

Statut de l'arbitrage

La 2^{ème} réunion de la saison a eu lieu le 20 mars 2024.

Beaucoup de clubs en infraction se sont mis en conformité.

13 clubs restent en infraction.

Arbitrage (Hamid TOUZANI)

Une dernière session de formation aura lieu les :

- Mercredi 1er Mai 2024 sur la journée
- Samedi 4 Mai 2024 sur la journée
- Dimanche 5 Mai 2024 sur la journée (examens théorique et pratique)

Un rappel a été fait à tous les arbitres concernant l'application de l'article 1 des statuts de la FFF.

A ce jour, quelques arbitres ont été sanctionnés pour non-respect du règlement.

A l'avenir, c'est la Commission de Discipline qui traitera ces cas.

Joël MALIN informe les membres qu'un texte est en cours d'écriture au niveau de la Ligue, à l'intention de tous les districts, afin que les décisions soient uniformisées.

Discipline (Colette GAILLARD)

Beaucoup de dossiers à traiter.

Devant une grosse montée de la violence, débouchant souvent sur du racisme, les Commissions de Discipline, de Prévention et le Bureau ont décidé d'organiser une réunion le samedi 27 avril 2024 avec une quinzaine de clubs et la présence de la LICRA.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 13 Mai 2024 à 18 H 00.

Joël MALIN clôture la réunion à 20 H 45.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 23/04/2024

Présents : Grégory BESSET, Romain JARJAVAL, Sylvain FEYEUX, Baptiste PIQUET

Excusés : Alexis CURT,

Absent : Guillaume STRIPPOLI,

Assistent Visio : Loïc CHABAUD, Olivier GUICHERD, Antony VAUDON, Jean Noel TARTARIN

CERTIFICAT MEDICAL

- ✓ Robin Culieras indisponible jusqu'au 16/06/24

COURRIERS ARBITRES

- Axel Michon courrier reçu réponse faite,
- Hatem Rebai courrier reçu réponse sera faite,
- Kévin Forgeron courrier reçu réponse sera faite,
- Aléxis Boluen courrier reçu réponse faite,
- Rodolphe Peyrat courrier reçu, bien pris en compte,
- Seid Kadriu courrier reçu réponse faite,
- Cédric Némery courrier reçu réponse sera faite,
- Samuel Pochon courrier reçu,
- Salah Boussebha courrier bien reçu, réponse faite,

COURRIERS CLUBS

- AS Dortan Lavancia courrier reçu, réponse faite,
- Foot Trois Rivières courrier reçu concernant un arbitre,
- US Replonges courrier reçu, en rapport a une bonne prestation de l'arbitre remplaçant,
- AS Colomieu courrier reçu,
- ENT S Revermont courrier reçu, réponse faite,
- CO Plateau courrier reçu, réponse faite,

DIVERS

- La CDA remercie chaleureusement MR Faytah pour son remplacement au pied levé,
- La CDA tient à féliciter MR Dechaud pour avoir su se prendre les responsabilités d'un match qui ne lui était pas désigné. La CDA l'encourage très fortement à continuer dans l'arbitrage.

Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Sylvain FEYEUX

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2024/2025

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2023/2024 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical que nous vous enverrons (en attente de voir si le support DMA sera le même ou pas) pour la saison 2024/2025, ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2024 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement) et Test d'effort qui sera valable 5 ans (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médical après le 01/06/2024** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : Echocardiographie cardiaque valable à vis pour tous

Test Effort demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans

ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans.

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier médical d'arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/06/2024.

FORMATION INITIALE ARBITRE

**Tu es passionné de football ?
Tu es sportif ?
Tu veux devenir un directeur du jeu ?
Inscris-toi dès maintenant**

La prochaine formation initiale pour devenir arbitre officiel organisée par le District de l'Ain, sera organisée sur les dates suivantes (présence obligatoire sur les 3 jours) :

- Mercredi 1er Mai 2024 sur la journée
- Samedi 04 Mai 2024 sur la journée
- Dimanche 05 Mai 2024 sur la journée (examens théorique et pratique)
-

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature :

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

ou [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://laurafoot.fff.fr/formation-initiale-arbitre/)

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 23 Avril 2024

Présents : MM DELIANCE, BOURDON, VERNAY, PELLET, BACONNET.

Excusé : M. GUTIERREZ.

☺ ☺ ☺ ☺

Dossier n° 176

Match n° 27988693 : Foot 3 Rivières 2 / Feillens 4 – Seniors D5 poule D – du 21/04/2024

Courrier du club de Feillens annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait

Score :

Feillens 4 : 0 but / -1 point

Foot 3 Rivières 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Feillens est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 177

Match n° 26474386 : Chaneins 1 / Porte de l'Ain 2 – seniors D4 poule C – du 21/04/2024

Courrier du club de Porte de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Chaneins 1 : 3 buts / 3 points

Porte de l'Ain 2 : 0 but / -1 point

Le club de Porte de l'Ain est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 178

Match n° 28026555 : Bord de Veyle 3 / Ol. Buyatin 2 – Seniors D5 poule F – du 20/04/2024

Courrier du club de Ol. Buyatin annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait

Score :

Ol. Buyatin 2 : 0 but / - 1 point

Bord de Veyle 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Ol. Buyatin est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 179

Match n° 27942539 : Chevroux 2 / Curtafond Confrançon 3 – Seniors D5 poule G – du 21/04/2024

Courrier du club de Curtafond Confrançon annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Curtafond Confrançon 3 : 0 but / - 1 point

Chevroux 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Curtafond Confrançon est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 180

Match n° 28026552 : Mille Etangs 2 / Leyment 1 – Seniors D5 poule F – du 21/04/2024

Courrier du club de Mille Etangs annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Mille Etangs 2 : 0 but / - 1 point

Leyment 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Mille Etangs est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 181

Match n° 27962219 : Guéreins 3 / Plaine Tonique 4 – Seniors D5 poule C – du 21/04/2024

Courrier du club de Plaine Tonique annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Guéreins 3 : 3 buts / 3 points

Plaine Tonique 4 : 0 but / - 1 point

Le club de Plaine Tonique est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 182

Match n° 27873508 : Nantua 1 / Dortan 1 – U15 D4 poule I – du 21/04/2024

Courrier du club de Dortan annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Nantua 1 : 3 buts / 3 points

Dortan 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Dortan est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 165 - Additif

En date du 13/04/24, l'équipe U18 du FO Bourg a fait son 3^{ème} forfait, l'équipe est donc forfait général.

Le club du FO Bourg est redevable de la somme de 37 €uros au District.

Dossier n° 183

Dossier transmis par la Commission de l'Arbitrage

Ce dossier concerne Mr Salah BOUSSEBHA, licence n° 2546397671, arbitre du District, et licencié au club de Montluel.

En date du 11 Mars 2024, Mr Salah BOUSSEBHA a fait parvenir un certificat médical stipulant « une dispense de sport de huit (8) semaines à compter du 9/03/2024 » donc jusqu'au 4 Mai 2024.

Mr Salah BOUSSEBHA a été inscrit sur 2 matchs durant cette période :

- le 17/03/2024 en D5 poule C opposant Montluel 2 à Côtière Meximieux Villieu 2

- le 14/04/2024 en D5 poule C opposant Montluel 2 à Guéreins 3

Mr Salah BOUSSEBHA a été informé par courriel le 18 Avril et a donné son explication par courriel le 20/04/2024 adressé à la Commission des Arbitres.

La commission donne donc matchs perdus par pénalité à Montluel pour ces 2 matchs.

Match du 17/03/2024

Montluel 2 : 0 but / 0 point

Côtière MV 2 : 0 but / 0 point

Match du 14/04/2024

Montluel 2 : 0 but / 0 point

Guéreins 3 : 0 but / 0 point

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Le club de Montluel est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 184

Match n° 26466191 : Bourg ACCFT 1 / Bourg Sud 3 – Seniors D4 poule A – du 14/04/2024

Réclamation d'après match du club de Bourg ACCFT sur la participation des joueurs de Bourg Sud (plus de 4 joueurs à plus de 7 matchs), recevable.

Après pointage des joueurs de Bourg Sud 1 et 2, il s'avère que seul 3 joueurs de Bourg Sud 3 ont participé à plus de 7 matchs en équipes supérieures.

La commission confirme le score acquis sur le terrain.

Le club de Bourg ACCFT est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 185

Match n° 26470889 : Misérieux Trévoux 3 / Foissiat Etrez 1 – seniors D1 – du 07/04/2024

Réserve d'après match du club de Foissiat Etrez 1 contre Misérieux Trévoux 3 pour « équipiers premiers ».

Réserve transformée en réclamation par courriel du 8 Avril, réclamation recevable.

Après pointage des joueurs, il s'avère que seulement 3 joueurs ont plus de 7 matchs en équipes supérieures dont 1 à plus de 12 matchs.

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le club de Foissiat Etrez est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion 23 avril 2024

OI. Rives de l'Ain : commune de JUJURIEUX l'arrêté municipal est prolongé jusqu'à fin de saison.

Bettant Js : terrain indisponible du 4 mars à fin juin.

Grièges Pt Veyle As : arrêté municipal mairie de PONT de VEYLE du 4 avril au 30 avril.

Mille Etangs Sc : arrêté municipal mairie de SAVIGNEUX prorogé jusqu'au 28 avril.

* * * * *

Courriers reçus :

Grièges Pt Veyle As : rencontre D4 poule D du 28 avril au stade municipal de GRIEGES.

Ain Sud : demande de modification horaire rencontre D5 poule D du samedi 4 mai.

Grièges Pt Veyle As : accord pour rencontre D5 poule D du 4 mai à 18h30.

Feillens Us : rencontre D2 poule A le 28 avril à 15h00 (demande « Footclubs » homologuée).

Feillens Us : rencontre D2 poule A le 12 mai à 15h00 (demande « Footclubs » homologuée).

Dombes Bresse Fc : rencontre D2 poule B le 26 mai à 15h00 (demande « Footclubs » homologuée).

Oyonnax Pvfrc : demande de modification date rencontre D2 poule A du dimanche 28 avril.

Thoissey Esvs : refus pour rencontre D2 poule A le samedi 27 avril.

Valsershône Foot : demande de modification rencontres D1 et D3 poule B.

Foissiat Etrez Es : refus pour modification rencontre D1 du 27 avril et D3 du 28 avril.

Veyle Saône Fc : demande modification horaire rencontre D4 poule D du 27 avril.

Replonges Us : accord pour rencontre D4 poule D du 27 avril à 18h00.

Veyle Saône Fc : rencontres D3 poule C du 28 avril au stade municipal de ST ANDRE d'HUIRIAT.

Veyle Saône Fc : rencontres D2 poule B du 28 avril au stade municipal de ST ANDRE d'HUIRIAT.

Lagnieu Cs : rencontre D4 poule B du 28 avril à 13h00 (rencontre D3 à 15h00).

Mas Rillier Fc : rencontre D5 poule F du 28 avril à 13h00 arbitre Zz (rencontre D3 à 15h00).

Bresse Foot01 : rencontre D5 poule G du 28 avril au stade de l'Arquebuse à PONT de VAUX (arb. Zz).

OI. Buyatin : souhait pour prochaine saison : nous étudierons votre demande en fin de saison.

Attention : des rencontres en retard ont été reprogrammées pour le 8 mai.

Attention : vos demandes de modification de rencontre doivent parvenir au district avant le lundi minuit qui précède la rencontre, cette demande doit être validée par les 2 clubs, avec copie aux officiels désignés.

Dans toute la mesure du possible, les 2 dernières journées de championnat se jouent le même jour et à la même heure selon les jours et horaires définis au calendrier en début de saison.

Montées et descentes seniors

D1	12	12	12	12	12	12
Montent en R3	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Descendent de R3	0	1	2	3	4	5
Montent de D2	4	3	3	2	2	2
Descendent en D2	-2	-2	-3	-3	-4	-5
TOTAL	12	12	12	12	12	12

D2	24	24	24	24	24	24
Montent en D1	-4	-3	-3	-2	-2	-2
Descendent de D1	2	2	3	3	4	5
Montent de D3	6	6	6	5	4	4
Descendent en D3	-4	-5	-6	-6	-6	-7
TOTAL	24	24	24	24	24	24

D3	36	36	36	36	36	36
Montent en D2	-6	-6	-6	-5	-4	-4
Descendent de D2	4	5	6	6	6	7
Montent de D4	8	8	8	8	8	8
Descendent en D4	-6	-7	-8	-9	-10	-11
TOTAL	36	36	36	36	36	36

D4	48	48	48	48	48	48
Montent en D3	-8	-8	-8	-8	-8	-8
Descendent de D3	6	7	8	9	10	11
Montent de D5	8	8	8	8	8	8
Descendent en D5	-6	-7	-8	-9	-10	-11
TOTAL	48	48	48	48	48	48

D5 - 1ER NIVEAU	X	X	X	X	X	X
Montent en D4	8	8	8	8	8	8
Descendent de D4	6	7	8	9	10	11
TOTAL	X	X	X	X	X	X

Tous les cas non prévus par ce tableau seront décidés en début de championnat par le Comité de Direction du District sur proposition de la Commission Sportive du District.

En fin de saison, une descente administrative notifiée par les règlements ne remplace en aucun cas une descente sportive.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent

COMMISSION COUPES

Réunion du 23 avril 2024

Attention pour jouer en nocturne vous devez proposer un terrain avec éclairage homologué.

Pour coupe E. Faivre et coupe des Groupements vous devez jouer impérativement avec les maillots remis lors du tirage du 10 avril.

Coupe Emile FAIVRE

¼ de finale le mercredi 1 mai

½ finale le mercredi 8 mai

Coupe des Groupements

Ain Sud : demande pour modification horaire ¼ de finale.

Artemare Valromey Fc : accord pour rencontre le 1 mai à **17h30**.

Coupe Vétérans R. MORANDAS

Bourg Sud : rencontre vendredi 26 avril **au stade ASPTT la Chagne à BOURG en BRESSE.**

Manziat Fc : rencontre vendredi 26 avril à **20h30**.

Côt. Luénaz Fc : rencontre vendredi 26 avril **au stade municipal de DAGNEUX.**

Plaine Tonique Fc : rencontre vendredi 26 avril à **21h00**.

Côt. Meximieux Villieu : accord pour rencontre à **21h00**.

Coupe Féminine

Priay Fc : demande pour rencontre ¼ de finale à **17h00**.

Foot 3 Rivières : accord pour rencontre à **17h00**.

Vincent JACUZZI, David BEREIZIAT, Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 23 avril 2024

Rappel : pour une modification de date ou d'horaire d'une rencontre nous devons avoir l'accord des 2 clubs et vous devez prévenir les officiels désignés.

Sauf cas exceptionnel, la dernière journée de chaque phase est jouée le même jour par toutes les équipes de la même poule.

Nous avons des demandes pour modification de rencontre pour la dernière journée J10 de championnat, elles seront étudiées après la J9 les 11 et 12 mai.

Courriers U18 :

Centre Dombes F. : arrêté municipal mairie de Villars les DOMBES du 8 avril au 4 mai.

Mille Etangs Sc : rencontre D2 poule C du jeudi 25 avril reprogrammée le 1 mai à 18h30

Bourg Sud : confirme rencontre D2 poule C au 1 mai à 18h30.

Marboz Esb : rencontre D4 poule L est reprogrammée au 27 avril 10h00.

Hautecourt Rom.As : accord pour rencontre D4 poule L le samedi 27 avril 10h00 à MARBOZ.

Ain Sud : demande de modification rencontre D1 du 11 mai.

Côt. Meximieux Villieu : accord pour rencontre D1 le mardi 7 mai à 20h00.

Arbent Marchon Us : demande de modification D3 poule E du 4 mai.

Foot 3 Rivières : accord pour rencontre D3 poule E le samedi 27 avril à 15h30.

Courriers U15 :

Hautecourt Romnèche As : rencontre D3 poule D J5 reprogrammée le 28 avril.

Plaine Revermont Foot : accord pour rencontre D3 poule D au 28 avril.

Valserhône Fc : demande de modification rencontre D4 poule I.

Nantua Us : valide le document modification rencontre D4 poule I au 4 mai à 16h00.

Jacques CONTET, David BEREZIAT

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 23 avril 2024

Courriers S.F. à 8 :

Jassans Frans Foot : demande de modification rencontre D2 du samedi 27 avril.

Dombes Bresse Fc : accord pour rencontre D2 **vendredi 27 avril à 20h00 au stade municipal de FRANS.**

Jassans Frans Foot : demande de modification rencontre D2 programmée le mercredi 8 mai.

Dombes Bresse Fc : accord pour rencontre D2 **le mardi 7 mai à 20h00 au stade municipal de FRANS.**

Valserhône Foot : rencontre D1 du dimanche 28 avril à **13h00 stade R. PETIT à BELLEGARDE.**

Courriers S.F. à 11 :

Mille Etangs Sc : problème de terrain à SAVIGNEUX report J9 rencontre D2.

Attignat As : accord pour jouer rencontre D2 le dimanche 16 mai.

Mille Etangs Sc : rencontre D2 du 28 avril **au stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES.**

Bresse Foot01 : rencontre D1 du 27 avril **au Complexe sportif de ST BENIGNE** (synthétique).

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

Développement et Animation des Pratiques

Plateau départemental U7 -samedi 8 juin

Club
VALSERHONE FOOT
ESB FOOTBALL MARBOZ
A.S. DORTAN LAVANCIA
ENT.S. REVERMONTAISE
F. C. BRESSANS
CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL
AS IZERNORE NURIEUX-VOLOGNAT
F.C. DOMBES BRESSE
U.S. ARBENT MARCHON
ENT.S. VAL DE SAONE
U.S. VAUX EN BUGEY
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL
CENTRE DOMBES FOOTBALL
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE
F.C. CURTAFOND CONFRANCON ST M.
BOURG SUD
C.S. VIRIAT
U.S. VEYZIAT OYONNAX
A.S. D'ATTIGNAT

Clôture des inscriptions le 19 mai 2024

Challenge départemental U11 – dimanche 16 juin

Canton de	Engage
Valserhône	1 équipe
Bourg en Bresse 2	1 équipe
Vonnas	2 équipes
Bourg en Bresse 1	1 équipe
Replonges	2 équipes
Belley	2 équipes
Saint Etienne du Bois	2 équipes
Lagnieu	1 équipe
Attignat	2 équipes

Clôture des inscriptions le 12 mai 2024

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable éclairage avec un passage en LED

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Gymnase de l'Europe de Chatillon sur Chalaronne NNI 010939901 -rapport à effectuer par la CFTIS.
- Gymnase de Saint Denis les Bourg NNI 013449901 – rapport à rédiger par la CRTIS.
- Terrain de Beach Soccer de Saint Etienne du Bois NNI 013506601 – rapport à effectuer par la CFTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du stade municipal 2 de Péronnas NNI 012890102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de classement.

Prochaines programmations

- Terrains Claudius Joinin 1 et 2 de Saint Trivier sur Moignans NNI 013890101 et NNI 013890102
- Stade municipal de Dortan NNI 011480101
- Stade municipal Jérôme Brevet de Messimy NNI 012430101
- Stade Henri Fléchon de Bourg en Bresse NNI 010530301

Pour la CDTIS : JF JANNET